

COMMUNE DE PEYROLE

**Nombre de membres**

**en exercice: 15**

**Présents : 14**

**Votants: 15**

**Séance du 02 juillet 2020**

L'an deux mille vingt et le deux juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Richard BRUNEAU

**Sont présents:** Richard BRUNEAU, Alain CAMALET, Gwénaél GRANGER, Roland FOULON, Didier BURATTO, Christophe BOUTES, Hervé DESSENNE, Georges GEERAERT, Geneviève IMART, Gilles LACROIX, Nathalie RAMOS, Florian RAPOSO, Séverine ROJO, Pascal TARROUX

**Représentés:** Emmanuel CAVAILLES par Richard BRUNEAU

**Excuses:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Séverine ROJO

**Objet: Choix des délégués à la Commission Communale des Impôts Directs - 2020 020**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier de la Direction Générale des Finances Publiques du Tarn indiquant que la durée de mandat des membres de la commission communale des impôts est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

Il demande une liste de 24 personnes dont 12 titulaires et 12 suppléants parmi lesquels seront choisis six répartiteurs titulaires, six répartiteurs suppléants destinés à composer la commission communale des impôts directs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose comme titulaires :

Mesdames Geneviève IMART, Séverine ROJO, Jocelyne ROUTABOUL, Messieurs Alain CAMALET, Gwénaél GRANGER, Roland FOULON, Didier BURATTO, Christophe BOUTES, Jean-Denis ARROYO, Jacques BEZES, Dominique ROCHE et Monsieur François MADEMBA-SY Hors commune.

Madame Nathalie RAMOS, Messieurs Georges GEERAERT, Gilles LACROIX, Emmanuel CAVAILLES, Hervé DESSENNE, Pascal TARROUX, Florian RAPOSO, Mesdames Véronique TRESSENS, Marie-Christine GELIS, Alice SUDRE, Monsieur Alain CASSE et Monsieur MIQUEL Denis hors commune sont proposés comme suppléants.

**Objet: Recensement 2021. Désignation d'un coordonnateur Communal - 2020 021**

Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal que notre commune sera recensée à partir du 21 Janvier au 20 Février 2021.

La Direction Régionale de l'Insee nous demande de désigner un coordonnateur communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose Madame Joëlle COLS comme coordonnateur communal pour notre commune.

**Objet: Vote du Budget Commune 2020 - 2020 022**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Budget Commune 2020. Il s'élève en dépenses et en recettes à la somme de 494 861.46 € en section de fonctionnement et à la somme de 152 052.40 € en section d'investissement.

Adopté à la majorité.

**Objet: Vote du Budget Lotissement 2020 - 2020 023**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Budget du Lotissement 2020. Il s'élève en dépenses et en recettes à la somme de 49 476.66 € en section de fonctionnement .

Adopté à la majorité.

## **Questions diverses**

### **Sécurité Routière.**

Monsieur Roland FOULON propose à la Commission sécurité de faire un courrier au président du Conseil Départemental afin de sécuriser la route D 10 dans le contexte de la déviation de la D 964 reliant Gaillac-Graulhet.

### **Ecole**

Monsieur Gwenaël GRANGER nous a fait un compte rendu du Conseil d'école du 29 Juin à Parisot.

l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 15.

Le Maire

Richard BRUNEAU